

Le retraité (et tous les vieux, par extension)

Appelé aussi « Boomer », cet homme (ou cette femme) ressort comme un problème dans la société française actuelle.

Il coûte cher à la collectivité. En effet, inactif, non productif, il est une charge financière « énorme ».

La pension qu'il perçoit grève les régimes de retraite par répartition : les Français actifs, de moins en moins nombreux, doivent supporter son coût. On oublie que le boomer d'aujourd'hui a cotisé, lorsqu'il était jeune, pour que des pensions de vieillesse soient versées à des gens qui n'avaient jamais versé de cotisations lorsqu'ils étaient en activité.

Par ailleurs, son âge avancé nécessite des soins médicaux dont le coût pèse grandement sur les comptes de l'assurance maladie.

Cette situation est d'autant plus grave qu'il appartient à une catégorie très importante, au sommet d'une pyramide des âges à la base réduite.

De plus, il est responsable de la désastreuse politique du gouvernement car, si l'on en croit les statistiques, il est à l'origine de l'élection, puis de la réélection d'Emmanuel Macron, à la tête du pays.

Pour ma part, je n'ai pas pu vérifier cette assertion. Bien au contraire, relevant de cette catégorie, entouré d'amis de la même génération, je n'ai pu que constater que tous, d'horizons politiques différents, sont en désaccord avec le dirigeant suprême. Encore que certains ont préféré voter « pour la peste plutôt que pour le choléra », à leurs dires, au second tour de scrutin. Ils avaient, pourtant, deux autres possibilités : l'abstention ou le vote blanc qui leur aurait permis de rester en accord avec eux-mêmes. Mais...Bon !

Déjà, il y a une vingtaine d'années, un député, à Berlin, préconisait de ne plus assurer de couverture santé pour des personnes âgées de plus de 85 ans, en matière de chirurgie. Premiers pas vers un eugénisme sociétal ?

Pour les dirigeants, la gestion de cette question présentait un dilemme.

Certes, une réduction drastique du nombre de vieux permettrait de rééquilibrer quasi immédiatement les finances de la Sécurité Sociale.

Mais, alors, qu'en serait-il des bénéfiques, super profits, de l'industrie pharmaceutique ?

Qu'en serait-il des super profits des institutions financières ?

Il convient de rappeler que les aspects humains et éthiques ne sont pas pris en considération par les dirigeants, marionnettes du « Pouvoir supérieur » constitué par les grandes multinationales.

Big Pharma a besoin de ces personnes âgées qui consomment pléthore de médicaments, avec la complicité des prescripteurs qui semblent ignorer qu'au-delà de deux médications différentes, on ne maîtrise plus rien. D'autant que chaque comprimé, gélule ou autre génère des effets secondaires...qui nécessitent la prise d'un médicament supplémentaire. Une vis sans fin !

Car les élus savent à qui ils doivent de l'être et qu'ils sont tenus à « un retour d'ascenseur. »

Aussi, une solution leur apparaît avec évidence : reporter l'âge de la retraite « pour la survie de notre système de protection sociale ». 67 ans (volonté des oligarques de Bruxelles, pour l'instant), puis 70 ans ? Et, pourquoi pas, 75 ans ? Car, aujourd'hui, n'avoir travaillé que 42 ans et être payé à ne rien faire pendant plus de 20 ans, quelle injustice ! Aussi, en repoussant l'âge de départ cela permettra de réduire le nombre d'ayants droit, *in fine* : se fatiguant plus vite que les plus jeunes, ils vivront moins longtemps, tout en ayant besoin de consommer toujours autant les produits de Big Pharma, voire davantage.

Toutefois, l'emploi occupé plus longtemps par un « vieux » fait défaut à un jeune. Qu'importe ! Une vaccination forcenée, des produits frelatés (Bruxelles veut prolonger de 10 années l'autorisation des glyphosates), une pollution de l'environnement (donc, de tout ce que nous ingérons) par des épandages aériens journaliers (sous prétexte de géo-ingénierie), la multiplication des réseaux d'ondes électromagnétiques (Linky, 5G, notamment, bientôt 6G)...rendent les hommes stériles.

Lorsque les vaccins auront été imposés à tous, pour prévenir des pandémies inventées en laboratoires, on pourra alors se débarrasser largement des « vieux ». Une autre source de revenus aura alors été mise en place pour Big Pharma. Un premier essai a été d'ailleurs pratiqué, pendant la « crise COVID », afin de tester les réactions de la population.

Dans cette optique d'euthanasie à venir, on réfléchit aujourd'hui à une loi pour favoriser la fin de vie volontaire. Ne soyons pas dupes : nous savons qu'une loi, très encadrée au départ, permet, une fois en vigueur, d'en étendre les champs d'application avec plus de facilité.

Pour les argentiers, il est important de conserver encore quelques temps ces personnes âgées. Ayant connu des années fastes, elles sont, pour une grande majorité, à la tête de substantielles économies dont les banques convoitent avidement le pactole cumulé. Les placer sur les marchés rapporte plus aux intermédiaires qu'au propriétaire des titres : perte ou gain financier, l'intermédiaire est rémunéré à chaque transaction, pour la gestion du portefeuille et n'aura à répondre d'aucune responsabilité si son conseil au client a été désastreux pour ce dernier.

Pour conforter les banques, toutes (non, pas toutes, il y a pire à venir) les mesures ont été prises afin que le retraité ne conserve pas d'espèces sous son matelas : plafonnement et limitation du nombre de retraits, au guichet comme aux distributeurs automatiques ; interdiction de détenir plus de 10 000 € (pour l'instant) en espèces chez soi ou lors de déplacements ; paiements en espèces limités à 1 000 € pour une même facture...Bien évidemment, « pour notre protection et pour lutter contre le terrorisme et le blanchiment d'argent » .

Bientôt, l'Euro numérique qui permettra aux institutions de l'État de surveiller nos comptes, avant-goût du « crédit social à la Chinoise » (Ils piaffent d'impatience de le mettre en place chez nous). Et, surtout, le droit, pour un établissement financier en difficulté, de se renflouer par ponction directe et définitive sur les comptes de ses clients. Il ne s'agit pas d'un emprunt forcé mais d'un vol pur et simple, légalisé par ceux qui, *a priori*, sont élus ou nommés pour agir dans l'intérêt des populations. A venir, très prochainement, comme conséquence à la mise en place de l'Euro numérique, la suppression de l'argent liquide.

De la part des gouvernants, des « représentants de la Nation » (même si, depuis 2007, le traité de Lisbonne a entériné la disparition de la Nation), une certaine ségrégation a cours à l'encontre du « vieux ». Ségrégation qui trouve naturellement écho chez les plus jeunes, encore incapables de raisonner avec recul, du simple fait de leur peu d'expérience de la vie.

Dans les sociétés asiatiques, la vieillesse fait l'objet de respect car synonyme de sagesse.

De « croulant » à « l'ancêtre », de « boomer » à « débris », le vieux, dans nos sociétés occidentales ne mérite aucune considération.

Il faut dire que la notion de respect a, elle aussi, totalement disparu...sauf, peut-être, chez certains « boomers »

1^{er} octobre 2023